contact@afpdc.com - 06 12 45 31 95





PROGRAMME

17 NOVEMBRE 2017 8h30 / 17h30

Maison du Barreau

2, rue de Harlay

75001 Paris

7H VALIDÉES
AU TITRE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

Ce colloque est organisé avec le soutien de nos partenaires











Case.one



8h00 Accueil - café

8h30 **Ouverture des travaux**

Dominique Attias et Marie-Aymé Peyron, avocats, vice-bâtonnière et bâtonnière désignée du barreau de Paris,

Charlotte Butruille-Cardew, avocat au barreau de Paris, présidente de l'AFPDC.

9h00 Le chaînon manquant, sa vie, son œuvre

Fresque spatio-temporelle animée par Catherine Bourguès-Habif, avocat au barreau de Paris, vice-présidente de l'AFPDC

ATELIERS EN PLÉNIÈRE

9h30 Du légalisme à l'individualisme

Réflexions croisées d'un philosophe et d'un professeur de droit sur l'affaiblissement de la norme commune au profit du « tout individuel ».

Face à cette évolution, le processus collaboratif réintroduit l'altérité, une autre pensée du commun et de la prédominance de la relation.

INTERVENANTS

Marcel Gauchet, philosophe et historien, directeur d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales, rédacteur en chef de la revue Le débat,

Mustapha Mekki, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, directeur de l'Institut de recherche pour un droit attractif.

11h00 L'avocat 3.0, nouvel « œuvrier » du droit.

Quelle place pour l'avocat de demain, entre blockchain, algorithmes, prédictibilité du droit et savoir-faire relationnel indispensable à toute œuvre de justice humaine? Le processus collaboratif, en ce qu'il s'attache en priorité à l'humain, propose une voie médiane, innovante et créatrice.

Pierre Delmas-Goyon, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, auteur du rapport «Le juge du XXIe siècle. Un citoyen acteur, une équipe de justice», membre du Comité consultatif national d'éthique,

Olivier Cousi, avocat au barreau de Paris, chargé d'enseignement à l'EFB de la déontologie de l'avocat connecté,

Jérôme Giusti, avocat au barreau de Paris, président de Droits d'urgence et fondateur du cabinet 11.100.34

12h30/14h00 **Déjeuner-buffet**

NOS ATELIERS COLLABORATIFS

14h00 - 15h30 — PAUSE — 16h00 - 17h30

RAMM

G

0

~

#1 D Le processus collaboratif:

communauté de principes et diversité de pratiques

Partage de réflexions et retours croisés autour de thèmes intéressant la pratique collaborative tels : l'obligation de retrait, la confidentialité renforcée, la transparence et le secret professionnel, les rapports de force, le contour des éléments objectifs et le devoir de conseil de l'avocat, etc.

En présence notamment de : Maria José Anitua, avocat au barreau d'Alava, présidente de l'association de droit collaboratif d' Euskadi (ADCE), Paul Faxon, avocat à Waltham (Massachussetts), ancien président du Massachussetts Collaborative Law Council, Maryline Foucault-Perron, avocat au barreau d'Angers, praticien collaboratif, présidente de l' AAADC, **Brigitte Curchod**, avocat au barreau de l'Essonne, présidente de l'APDC 91 et d'autres praticiens représentants d'associations et groupes de pratique.

ANIMATION: Nathalie Ganier-Raymond et Amélia Garret, avocats au barreau de Paris, formatrices AFPDC.

Ils ne pratiquaient pas tous, mais tous étaient frappés

Le processus collaboratif: une démarche en expansion.

Retours d'expériences, idées nouvelles et perspectives pour le développement du processus collaboratif dans les barreaux et la cité.

Présentation et formation au processus collaboratif, conventions de bonnes pratiques, maisons des modes amiables, le processus collaboratif pour tous: aspects financiers.

En présence, notamment, de Renaud Le Breton de Vanoise, président du TGI de Bobigny et de Valérie Grimaud, bâtonnière du barreau de Seine-Saint-Denis, **Hélène Moutardier**, bâtonnière du barreau de l'Essonne, Pascale Guérard-Berquer, bâtonnière du barreau du Havre.

ANIMATION: Laurence Gillet, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis et Sophie Crepin, avocat au barreau de Pau et formatrice AFPDC.

#3 **D** Les bons outils font les bons ouvriers

Les nouveaux actes de l'avocat : mode d'emploi

INTERVENANTE: Soraya Amrani-Mekki, agrégée des facultés de droit, professeur à l'université Paris ouest Nanterre la Défense et directrice scientifique du diplôme universitaire sur les M.A.R.D.

#4 Dans quel état j'erre et vice versa

Des outils de la psychologie au service des praticiens collaboratifs

INTERVENANTES: Nadine Rey et Dominique Dollois, avocats au barreau de Paris, psychopraticiennes relationnelles et formatrices AFPDC.

Extension du domaine de la lutte

L'essor du processus collaboratif en droit social et en droit des affaires

INTERVENANTES: Anne-Carine Ropars-Furet et Véronique Hardouin, avocats au barreau de Paris.

#6 Getting to yes

Découverte de la négociation raisonnée

INTERVENANTS: Nolwenn Leroux, avocat au barreau de Paris et formatrice AFPDC et Thierry Morello, médiateur et formateur en négociation raisonnée.

#7 D J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien

Proposition de remise à niveau pour les avocats formés.

INTERVENANTES: Catherine Bourguès-Habif, avocat au barreau de Paris et Françoise Balaguer, avocat au barreau de Perpignan, formatrices AFPDC.

17h30 Clôture



17h45 **O JOYEUX ANNIVERSAIRE!**

Retrouvons- nous dans le hall de la Maison du Barreau pour le célébrer ensemble autour des chouquettes de l'amitié.

